

## Maçon - Chef d'équipe

Un métier en béton



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

## Description

**La formation "maçon-chef d'équipe" ne sera pas organisée cette année.**

En tant qu'ouvrier qualifié, vous êtes chargé d'une partie des travaux de gros œuvre d'un bâtiment, de la nouvelle construction à la rénovation. Vous êtes le garant de la qualité de l'enveloppe et de la structure du bâtiment en dehors des systèmes constructifs bois. Vous assemblez des briques, des blocs en béton, des éléments préfabriqués en un mur maçonné à l'aide de mortier et posez les fondations du chantier.

En plus de la maçonnerie, vous êtes également chargé de monter des échafaudages, placer des matériaux d'isolation, et de réaliser des travaux de terrassement.

Sous les directives d'un patron, vous mesurez, découpez et posez les pièces de bois. Vous apportez expertise et conseils en tenant compte de la mode, de la fonctionnalité de la pièce et des goûts des clients.

Vous travaillez dans une entreprise de maçonnerie qui se charge de la construction du bâtiment de ses clients.

## Journée type

Vous travaillez principalement en extérieur et vous vous déplacez au rythme des chantiers.

Après le nivellement du terrain, le maçon est le premier à intervenir dans la construction d'un bâtiment.

Vous placez les éléments porteurs de la construction, les fondations. Sur base de plans ou d'instructions, vous participez à l'organisation et la sécurité du chantier. Vous coulez la dalle et montez les murs.

Vous pouvez aussi être appelé à placer des encadrements de portes et de fenêtres, des seuils, des poutres, des linteaux, des dalles en béton, des hourdis ... Vous pouvez aussi effectuer le raccordement des égouts et des citernes. Vous intervenez également dans la rénovation et la restauration de bâtiments, le placement de matériaux d'isolation et l'exécution de travaux d'étanchéité.

Vous utilisez des outils à main tels que la truelle et le fil à plomb, ainsi que des équipements mécaniques comme les matériels électroportatifs ou pneumatiques.

## Débouchés

**Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :**

- Devenir chef d'équipe
- Travailler comme artisan dans une entreprise de maçonnerie et de béton
- Vous perfectionner dans une technique propre à la maçonnerie et de béton
- Possibilité de suivre une formation en gestion pour ouvrir votre propre entreprise de maçonnerie et de béton

## Qualités

### Quelles qualités devez-vous posséder pour être entrepreneur de maçonnerie et de béton ?

Vous devez être résistant, polyvalent et avoir un esprit d'équipe

### Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens des responsabilités et de l'organisation, et vous aurez acquis des compétences en gestion d'équipe.

## Détails sur la formation

### Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1<sup>ère</sup> année: vendredi (08h00 à 15h30)
- 2<sup>ème</sup> année: vendredi (08h00 à 15h30) + quelques mardis (18h00 à 21h30)

### Programme

#### **1<sup>ère</sup> chef d'entreprise (248h)**

- Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)
- Analyse, préparation et communication (24h)
- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (12h)
- Égouttage et drainage (16h)
- Coffrage - Ferrailage - Bétonnage (44h)
- Implantation - Terrassement - Fondations (48h)
- Maçonneries en blocs (68h)
- Evaluation des UAA (12h)

#### **2<sup>ème</sup> chef d'entreprise (276h)**

- Esprit d'entreprendre (8h)
- BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
- Activités-clés de l'entreprise de construction (60h)

- Techniques de démolitions, éتانçonnage et de stabilisation complexe des murs (12h)
- Techniques de rénovation énergétique (16h)
- Etudes techniques de maçonneries décoratives (24h)
- Tableur Excel et métrés appliqués (16h)
- Égouttage et drainage (28h)
- Isolation, étanchéité et nœuds constructifs (24h)
- Maçonneries collées (12h)
- Maçonneries pleine et maçonneries de parement (48h)
- Gestion d'équipe (24h)

### **Organisation de la formation**

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

### **Pratique en entreprise**

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

### **Certification**

A l'issue de la formation, le candidat obtient un diplôme de Coordination et d'Encadrement "Maçon Chef d'équipe".

## DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de coordination et d'encadrement  
maçon chef d'équipe

**Prix:** 325 euros par an

**Durée:** 2 ans

**Pratique en entreprise obligatoire**

**Plus d'informations : 0800 85 210 -  
info@efp.be**

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année  
d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation  
scolaire à cette date ET répondre à l'une des  
conditions suivantes:

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans  
l'enseignement général, technique ou  
artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans  
l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions  
générales (CESI/CE2D)